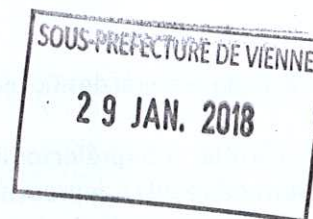


**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 24 janvier 2018**

**Date de la convocation** : 17 janvier 2018

**Nombre de conseillers en exercice** : 51



**Etaient présents** :

M. Thierry KOVACS,  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absent suppléé** : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Ont donné pouvoir** : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Mari Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Jean-François MERLE à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à M. Christophe BOUVIER, Mme Blandine VIDOR à M. Sylvain LAIGNEL.

**Absent** : M. Adrien RUBAGOTTI

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE

---

**OBJET** : **ADMINISTRATION GENERALE** : Désignation des membres au conseil d'administration de l'EPIC Jazz à Vienne

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, la nouvelle Agglomération doit délibérer pour désigner les nouveaux membres du conseil d'administration de Jazz à Vienne.

Conformément aux statuts de Jazz à Vienne actualisé lors de la précédente délibération, le conseil d'administration de Jazz à Vienne est composé de 18 membres répartis en deux groupes :

- 1er groupe composé de 13 délégués communautaires titulaires et de 13 conseillers communautaires suppléants représentant la Communauté d'agglomération, élus pour la durée de leur mandat.

- 2ème groupe composé de sept personnalités qualifiées et de sept suppléants élus pour la durée du mandat du conseil communautaire.

Les membres du conseil d'administration et leurs suppléants sont élus par le conseil communautaire sur proposition du Président de l'Agglomération.

-----

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssez,

**VU** les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** la délibération n°11-10 du 27 janvier 2010 du Conseil Communautaire de ViennAgglo approuvant la création de l'EPIC Jazz à Vienne et adoptant ses statuts,

**VU** la délibération du 4 janvier 2018 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** l'avis du bureau communautaire de ce jour,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** la formation du conseil d'administration de l'EPIC Jazz à Vienne selon la représentation suivante :

**1<sup>er</sup> groupe** : représentants de Vienne Condrieu Agglomération

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Thierry KOVACS	Jean FOURDAN
Claude BOSIO	Annick GUICHARD
Michèle CEDRIN	Christiane JURY
Patrick CURTAUD	Christian JANIN
Jean-Yves CURTAUD	Gérard LAMBERT
Alexandra DERUAZ-PEPIN	Marie-Pierre JAUD-SONNERAT
Michèle DESESTRET-FOURNET	Bernard LOUIS
Annie DUTRON	Jean-François MERLE
Martine FAÏTA	Bernard CATELON
Lucette GIRARDON-TOURNIER	Isidore POLO
Max KECHICHIAN	Pascal CHAUMARTIN
Sylvain LAIGNEL	Maryline SILVESTRE
Daniel PARAIRE	Michel THOMMES

**2ème groupe :**

Au titre des personnalités qualifiées :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Jean-Paul BOUTELLIER	Pierre DOMEYNE
François JOLY	Bertrand SEGUIN
Christian TROUILLER	Cherif HADJI
Sylvie MAGNAT	Alain DUMONT
Jean-Marie WENGER	Patrick DUSSENNE
Eric MARSELLA – Président CHR	Isabelle GIROUD
Président de Vienne Atout Commerce	Boris HENRIROUX

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 24 janvier 2018  
Le Président certifie que la présente délibération  
et a été publiée le

29 JAN. 2018



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

Thierry KOVACS

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

